



Déclaration liminaire Solidaires Finances pour la CSAL-FS du 23 septembre 2025

Monsieur le président,

1- Nous ne pouvons pas démarrer ce CSAL-FS sans évoquer la crise de la dette et l'instabilité politique que connaît notre pays. La Ve république née du rejet de cette l'instabilité politique et de la valse des présidents du conseil, est arrivée grâce à notre président à la même fragilité. 4 premiers ministres en un an et demi.

Cet été, diverses annonces ont été faites laissant apparaître les lignes d'un budget d'une austérité sans précédent. 40 milliards d'économie sur les dos des plus faibles avec des attaques en règles sur les salaires, les pensions, les prestations sociales, l'assurance chômage, ainsi que sur les services publics déjà si mal en point (non remplacement d'un poste sur trois). Un budget que le MEDEF aurait pu lui-même établir.

La colère monte s'amplifie comme l'ont encore prouvé les mouvements « bloquons tout » du 10 septembre » et la journée intersyndicale du 18 septembre.

La nomination de Monsieur LECORNU à Matignon prônant la rupture et le dialogue comme à chaque fois ne change rien .

Il n'est pas de nature à modifier nos inquiétudes sur la justice fiscale et sociale.

Après des années de dépouillements méthodiques des moyens financiers de l'État, nous craignons que ce soit toujours les mêmes, les plus pauvres et les classes moyennes qui doivent passer à la caisse. C'est ainsi qu'on demande toujours aux mêmes de se serrer la ceinture alors qu'en parallèle les entreprises et les plus riches se sont enrichis de manière éhontée ces dernières années : aides sans contreparties, bénéfices astronomiques, redistributions sous forme de dividendes sous taxés avec la Flat Tax.

Pour Solidaires Finances Publiques, les ministères économiques et financiers et notamment la DGFIP , subiront des suppressions d'emplois supplémentaires alors que nos services sont déjà à bout de souffle, avec les impacts que nous connaissons sur nos conditions de travail. Aménagements

de postes, frais de déplacement, réfections et accessibilité des locaux, action sociale, tout sera revu à la baisse. Et en tant que fonctionnaires, nous ne sommes pas près de voir se dégeler le point d'indice ! Depuis le début 2000, les fonctionnaires ont perdu 25 % de pouvoir d'achat

Pour rappel, après 8 ans de service, un agent administratif principal des finances publiques (échelon 8) bénéficie d'un salaire brut de 1895 €. Ce chiffre s'élève à 1855 € pour un contrôleur des finances publiques 5ème échelon (4 ans de service). Pour rappel, le smic est à 1801,80 €. Ce n'est pas très engageant de gagner moins de 100 € de plus par mois que le SMIC après quelques années au service de l'État.

Cela devient de plus en plus difficile d'expliquer aux candidats au concours qu'ils auront des missions gratifiantes et que le pouvoir d'achat n'est qu'une partie peu importante du bonheur au travail.

Nous ne comprenons pas cette logique qui vise à affaiblir l'administration en charge de financer toutes les autres. Nous rappelons que la DGFIP est confrontée à une recrudescence d'actes désespérés qui en six mois dépassent déjà les niveaux des années précédentes et nous nous acheminons vers un inadmissible record historique. Ces suicides ne sont hélas pas anodins et ne sont que les tristes révélateurs des souffrances et de la dégradation des conditions de vie au travail dans notre administration. L'ENFIP n'est hélas pas épargné par cette dégradation des CVT, nous y reviendrons en séance.

2- Dans ces conditions, nous pourrions penser que les crédits dédiés à l'action sociale seraient préservés. Or, nous apprenons que ces dépenses sociales vont encore faire l'objet de coups de rabot considérables. On s'attaque aux retraités, aux familles et aux agents les moins payés. Bien entendu, nous désavouons ces choix et appelons au renforcement de l'action sociale par des moyens accrus

3- L'action sociale, c'est aussi l'occasion de revenir sur les choix de l'administration en matière de protection sociale complémentaire. Solidaires Finances Publiques (SFP) rappelle son opposition à la marchandisation de la santé et son attachement à un système mutualiste intergénérationnel et solidaire.

ALAN et la GMF ne répondent pas aux exigences d'un système mutualiste. On note d'ores et déjà que, contrairement aux engagements pris, il n'y a pas d'accueil physique avec des informations générales diffusées uniquement par webinaires.

Nous nous interrogeons sur les procédures de remboursement qui semblent être rapides à obtenir mais complexes à demander engendrant des risques de renoncements à droits pour les usagers peu aguerris au numérique.

4- S'agissant des sujets qui nous réunissent aujourd'hui, SFP tient à soulever les points suivants

4-1 SFP sollicite un point sur ce le climat de travail très dégradé au CIF de Marseille. L'annonce de la mise en œuvre d'une enquête administrative met en avant la volonté de mieux savoir ce qu'il s'y passe et nous remercions la Direction pour cela. Toutefois, nous appelons de nos vœux que la conduite de la procédure de l'enquête administrative ne soit pas une source de traumatismes supplémentaires pour les agents auditionnés et peu habitués à cet exercice. Car, en effet, cet exercice pourrait être jugé inquisitorial et faire peur du fait de sanctions qui peuvent prises à son issue. Psychologiquement, les victimes ont parfois peur de se retrouver injustement en accusation. Nous espérons que les entretiens seront conduits de manière impartiale avec humanité et bienveillance. Bien entendu, nous souhaitons être mis au courant des suites qui seront données et

nous appelons vivement à la mise en œuvre d'un collectif de travail apaisé. Nous rappelons que ce service a fait l'objet de nombreuses remontées depuis l'année 2021. Nous sollicitons à nouveau une visite de ce site demandée par le Secrétaire au nom de tous les élus, demande, à ce jour resté sans retour.

4-2 D'une manière générale, SFP s'interroge sur la qualité du climat de travail au sein de certains CIF et leurs antennes. La connaissance des contextes de travail par la direction semble perfectible (absence de remontées des difficultés pour diverses raisons et les remontées se font souvent en situation de crise comme à Montpellier).

Nous pensons qu'il serait souhaitable que l'assistant de prévention puisse se déplacer physiquement régulièrement sur tous les CIF/ACIF de manière à être plus visible et mieux faire remonter les difficultés aux services de direction.

D'une manière générale, SFP fait le constat déjà maintes fois fait que les CIF/ACIF et leurs agents sont invisibilisés, et parfois oubliés dans le parcours d'information de l'ENFIP. Le dernier loupé sur la communication des webinaires Alan et GMF en est l'illustration. Tous les établissements et la direction ont été informés, sauf les CIF/ACIF .

SFP apprécie le mea-culpa de la direction sur ce dernier point.

SFP demande à ce que les CIFS soit mieux pris en compte dans le collectif de travail, dans leur charge de travail et qu'enfin ils soient mieux associés aux actualités qui concernent l'ensemble des personnels de l'ENFIP.

4-3 sur le budget de la FS

SFP constate que les mêmes travers se répètent d'année en année. Nous regrettons le manque d'anticipation sur le budget. Il aurait fallu s'assurer beaucoup plutôt que les travaux de climatisation ne relèvent pas du budget de la FS (le sujet du financement de la climatisation était déjà grandement abordé en 2024)

Ce manque d'anticipation, malgré le travail remarquable des équipes administratives « budget et logistique », est une source de risque nous conduisant à réfléchir de manière trop précipitée aux dépenses à mettre en œuvre pour consommer les crédits avant la fin de l'année. Pour une meilleure efficience de la dépense publique, nous souhaitons que le recensement des besoins soit fait dès janvier 2026 avec l'établissement de priorités. Par ailleurs, nous souhaitons que le code des marchés publics soit une source d'économie et non de dépenses supplémentaires . Nous appelons de nos vœux à la mise en place de dispense de l'UGAP dans certains cas. Une fois n'est pas coutume, nous sommes d'accord les constats de François BAYROU. Les achats de fournitures, qui représentent 25 milliards d'euros, souffrent de surfacturations massives qui pèsent sur les budgets publics. Il devrait être possible de faire des achats hors UGAP quand ceux-ci sont moins onéreux.

Pour les points à l'ordre du jour nous ferons nos remarques au fur et à mesure des fiches

4-5 questions et remarques diverses

SFP souhaite avoir des éclaircissements sur les points suivants

- quelles actions sont envisagées pour que le rôle de l'assistant de prévention soit mieux connu et plus visible ?
- quel est le plan de l'ENFIP sur la gestion des épisodes de chaleur ? Nous soulignons que le décret du 27 mai 2025 a introduit de nouvelles obligations en matière de prévention pour l'employeur. Ces dispositions s'appliquent **depuis le 1^{er} juillet 2025**.

- y a t-il une réflexion sur ce que doit être une salle de classe au niveau de l'intendance matérielle avec la prise en compte des bonnes postures ?
- Le circuit des fiches de signalement est-il sécurisé en l'absence de validation par l'assistant de prévention ?
- Pouvons-nous faire un point sur le nombre de dossiers étudiés en comités médicaux plénier pour 2024 et 2025 (et les motifs de convocations) ?
- Nous souhaitons également un point sur la suite de la médiation conduite au service attractivité .
- Enfin, est-il prévu un GT sur le DUERP 25 avant sa présentation en FS ?